

Date de création	Janvier 2022	Mise à Jour	Jun 2026
------------------	--------------	-------------	----------

Principe

Augmentation du SMIC au 1er juin 2026.

Arrêté du 22 mai 2026, texte 12, JO du 24 portant relèvement du salaire minimum de croissance.

A compter du **1er juin 2026**, le montant du SMIC horaire brut est égal à :

- **12.31 €** en métropole, en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à La Réunion, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon. Sur la base de la durée légale du travail (35 heures hebdomadaires), le montant mensuel brut est fixé à **1 867,02 €**.
- À Mayotte, le SMIC horaire brut sera porté à **9.56 €** soit un montant mensuel brut de **1 449.93 €** sur la base de la durée légale du travail de 35 heures hebdomadaires.

Le SMIC horaire brut passera de **12.02 € à 12.31 €** et le SMIC mensuel brut passera de **1 823.03 € à 1867.02 €** pour une personne à temps plein.

Le taux du SMIC est applicable **aux rémunérations versées au titre des périodes d'emploi effectuées à compter du 1er juin 2026**. Pour les ETT qui décalent la paie, le taux du SMIC reste fixé à 12.02 € pour les salaires de mai versés en juin 2026.

Pour les contrats concernés par cette augmentation et **en cours au 01.06.2026**, cela demande la création d'un avenant de modification.

Sélection des contrats

Dans **TEMPO**

Contrat ... Avenant pour augmentation de SMIC

Il faut commencer par mettre la date d'application du nouveau SMIC, la valeur du nouveau SMIC se mettra automatiquement.

Faire « **entrée** », à l'aide de la touche de votre clavier pour que le **programme** affiche tous les contrats (ou avenants) concernés par cette augmentation, c'est-à-dire ceux dont le taux payé est inférieur à ce nouveau taux.

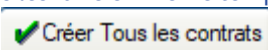
Création des avenants

Le logiciel va vous afficher un certain nombre de contrats.

Contrat	Av	Date Début	Date Fin	Client	Intérimaire	Taux Payé	Taux Fact	Fait	
3015		01/06/2026	14/06/2026			12,02	22,84	<input type="checkbox"/>	
3016		15/05/2026	15/06/2026			12,02	25,24	<input type="checkbox"/>	
3017		15/05/2026	15/06/2026			12,02	22,84	<input type="checkbox"/>	

Vous pouvez faire 1 avenant de modification ou tous les faire en même temps.

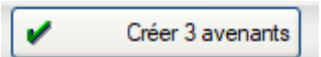
Pour créer tous les avenants, cliquez sur le bouton



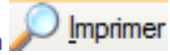
Le programme crée un avenant de modification par contrat pour toutes les lignes du tableau.

OU

Un lot d'avenants en sélectionnant les contrats à traiter dans le tableau et en cliquant sur
Une fois les contrats générés, le programme les coche dans la colonne « Fait ».



Vous pouvez éditer la liste des avenants à créer par le bouton



Par le bouton  Outils ▼ et  Mettre dans l'armoire les 23 avenants créés vous accédez directement à la liste des avenants que vous venez de créer. Il ne reste plus qu'à les contrôler et les éditer.

ENSISO